



SERVICE GESTION - RESTAURATION ET HEBERGEMENT ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

(À compléter et à retourner obligatoirement dans le dossier d'inscription)

Je soussigné(e).....

Père / Mère / Représentant légal⁽¹⁾ de l'élève :

NOM DE L'ELEVE	Prénom de l'élève	Classe 2022-2023
		LPO :

domicilié(e) à :

Tél. : / Courriel :

déclare être **son responsable financier**⁽²⁾.

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) La personne qui règle les frais de restauration et/ou qui perçoit les aides

Veuillez joindre obligatoirement un RIB au nom du responsable financier àagrafer en haut à droite de ce document. (Merci d'inscrire au dos du RIB le nom et le prénom de l'élève)

1. REGIME ET FORFAIT DE RESTAURATION

Pour mon enfant, je choisis pour l'année scolaire 2022-2023 le régime et le forfait suivants :

☐ Externe

☐ Au ticket (2 à 3 repas réguliers par semaine) – uniquement en prépaiement

☐ Demi-pensionnaire

☐ Forfait DP 4 jours (sans le mercredi)

☐ Forfait DP 5 jours

☐ Interne (lycéens)

☐ interne externé (réserve uniquement aux étudiants de BTS scolaires logés en chambre) forfait pour les repas du lundi au vendredi midi (petit-déjeuner, déjeuner, dîner SANS nuitée). **La location de chambre est en sus.**

⚠ Le choix du régime et du forfait est déterminé pour l'année entière.

2. MODE DE REGLEMENT

☐ par télépaiement en ligne

☐ par virement bancaire, sur le compte bancaire suivant :

IBAN : FR76 1007 1120 0000 0010 0018 245

BIC : TRPUFRP1

☐ par chèque, au nom de l'Agent comptable du Lycée Jean Jaurès

☐ en espèces, à remettre exclusivement au service Gestion recettes

☐ par prélèvement automatique (3 prélèvements mensuel par trimestre) :

Ce mode de règlement concerne les élèves non boursiers.

→ Dans ce cas compléter obligatoirement l'imprimé « mandat de prélèvement SEPA » ci-contre correspondant au RIB) du compte à débiter (celui du responsable financier).

3. ENGAGEMENT

Je certifie avoir pris connaissance des informations portant sur fonctionnement du service de restauration et d'hébergement.

Fait à, le Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)